

MSDS# 40175

Section 1 - Identification du Produit et de la Société

Nom du produit: Sodium Hydroxide Solution 10 N

Numéros de Catalogue: SS255-1, SS255-1LC, SS255-20, SS255-200, SS255-4, SS255-4LC, SS255FB-115, SS255FB-19, SS255FB-200, SS255FB-50, SS255POP-200, SS255POP-50, SS255POPB-19, SS255POPB-20, SS255POPB-50, SS255SS-115, SS255SS-200, SS255SS-28, SS255SS-50, SS267

Synonymes: Caustic soda; Lye.

Identification de la Compagnie: Fisher Scientific
One Reagent Lane
Fair Lawn, NJ 07410

Pour l'information aux USA, appel : 201-796-7100

Nombre de secours, USA : 201-796-7100

Numéro de téléphone du CHEMTREC aux États-Unis : 800-424-9300

Section 2- Composition/Informations Sur les Composants

Énoncés de risque: 35

CAS#: 1310-73-2

Appellation chimique: Sodium hydroxide

%: 30

EINECS#: 215-185-5

Symboles de danger: C

Énoncés de risque:

CAS#: 7732-18-5

Appellation chimique: Water

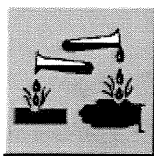
%: 70

EINECS#: 231-791-2

Symboles de danger:

Texte pour les phrases R: voir Section 16

Symboles de danger: C



Énoncés de risque: 35

Section 3 -Identification des Dangers

Vue d'Ensemble du Plan d'Urgence

DANGER! Corrosif. Cause des brûlures, quelles que soient les voies d'exposition. Target Organs: Yeux, peau, muqueuses.
Effets Potentiels sur la Santé

Yeux: Cause une irritation oculaire brûlante. Peut provoquer une conjonctivite chimique et des lésions de la cornée.

Peau: Cause des brûlures cutanées. Risque de causer des ulcères cutanés, profonds et pénétrants. Peut provoquer une éruption cutanée (dans les cas les plus bénins) et une peau froide et moite avec une cyanose ou une couleur

- pâle.
- Risque de causer une lésion grave et permanente des voies digestives. Cause des brûlures des voies gastro-intestinales. Risque de perforer les voies digestives. Cause : douleur grave, nausée, vomissement, diarrhée, choc. Peut avoir des effets généralisés.
- Inhalation: L'irritation risque de provoquer une congestion pulmonaire par produit chimique et un oedème pulmonaire. Cause des brûlures par produit chimique aux voies respiratoires. L'aspiration peut entraîner un oedème pulmonaire. Peut causer des affections générales.
- Chronique: Le contact cutané prolongé ou répété risque de causer une dermatite. Ces effets peuvent être tardifs.

Section 4 - Premiers Secours

- Yeux: Obtenir immédiatement des soins médicaux. EMPECHER la victime de frotter ou de garder les yeux fermés. Une importante irrigation est nécessaire (au moins 30 minutes).
- Peau: En cas de contact, rincer immédiatement la peau à grande eau pendant au moins 15 minutes tout en retirant les vêtements et les chaussures contaminés. Obtenir immédiatement des soins médicaux. Laver les vêtements avant de les réutiliser.
- Ingestion: En cas d'ingestion NE PAS provoquer de vomissement. Obtenir immédiatement des soins médicaux. Si la victime est consciente, lui donner un verre d'eau. Ne jamais administrer quoique ce soit oralement à une personne sans connaissance.
- Inhalation: Ne pas pratiquer la respiration artificielle par bouche à bouche. En cas d'inhalation, placer la personne à l'air frais. Si elle ne respire pas, administrer une ventilation artificielle. Si la respiration est compromise, administrer de l'oxygène. Obtenir des soins médicaux.
- Remarques au Médecin traitant: Appliquer un traitement symptomatique et de soutien.

Section 5 - Mesures de Lutte Contre l'Incendie

- Renseignements généraux: Comme pour tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à surpression, approuvé par MSHA/NIOSH (ou l'équivalent) ainsi qu'un équipement de protection couvrant tout le corps. En cas d'incendie, la combustion ou la décomposition thermique risque de produire des gaz irritants et hautement toxiques. Utiliser de l'eau pulvérisée pour garder frais les récipients exposés à l'incendie. Utiliser l'eau avec précaution et en quantité suffisante pour noyer l'incendie. Les vapeurs peuvent être plus lourdes que l'air. Elles peuvent se répandre sur le sol et s'accumuler dans les zones basses et exigües. Le contact avec les métaux peut entraîner la formation d'hydrogène gazeux inflammable. Les récipients peuvent exploser sous l'effet de la chaleur. Non combustible, la substance elle-même ne brûle pas, mais elle peut se décomposer lorsqu'elle est chauffée pour produire des émanations irritantes, corrosives et/ou toxiques.
- Moyens d'Extinction: Ne pas laisser de l'eau pénétrer dans les récipients. Pour les petits feux, utiliser de la poudre extinctrice, du dioxyde de carbone ou de l'eau pulvérisée. Pour les grands incendies, utiliser de la poudre extinctrice, du dioxyde de carbone, une mousse anti-alcool ou de l'eau pulvérisée. Refroidir les récipients en les inondant avec de l'eau et en continuant bien après que le feu soit éteint.

Température d'auto-inflammation: Not applicable.

Point d'Éclair: Not applicable.

Limites d'Explosion: Aucun disponible
Minimum:

Limites d'Explosion: Aucun disponible
Maximum:

Estimation de NFPA: santé: 3; inflammabilité: 0; instabilité: 1;

Section 6 - Mesures à Prendre en Cas de Dispersion Accidetelle

- Renseignements généraux: Utiliser un matériel de protection adéquat, tel qu'indiqué dans la Section 8.
- Déversements/fuites: Absorber le déversement avec une matière inerte (terre ou sable sec) et placer dans un récipient pour déchet chimique. Eviter que l'eau d'écoulement s'infilte dans les égouts pluviaux et les fossés qui aboutissent dans les cours d'eau. Nettoyer immédiatement les déversements tout en observant les précautions décrites dans la section relative à l'équipement de protection. Assurer une ventilation

Section 7 - Manipulation et Stockage

Se laver à fond après la manutention. Eviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Garder le Manutention: récipient fermé hermétiquement. Jeter les chaussures contaminées. N'utiliser qu'avec une ventilation adéquate. Ne pas respirer les pulvérisations ou la brume.

Garder le récipient fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Entreposer dans un lieu, frais, sec et à l'écart des Entreposage: substances incompatibles. Tenir à l'écart des acides forts. Tenir à l'écart des métaux. Tenir à l'écart des liquides inflammables. Tenir à l'écart des halogènes organiques. Lieu pour matière corrosive.

Section 8 - Contrôle de l'Exposition/Protection Individuelle

Chemical Name	ACGIH	NIOSH	OSHA - Final PELs
Sodium hydroxide	2 mg/m3 Ceiling	10 mg/m3 IDLH	2 mg/m3 TWA
Water	none listed	none listed	none listed

OSHA Vacated PELs: Sodium hydroxide: Aucun listé Water: Aucun listé

Ventilation:

Les installations d'entreposage et d'utilisation doivent être munies d'une douche oculaire et d'une douche de sécurité. Utiliser un système de ventilation par évacuation générale ou locale capable de maintenir les concentrations de produit en suspension dans l'air sous les limites d'exposition permises.

Limites d'Exposition

Équipement de Protection Personnelle

Yeux: Porter des lunettes anti-éclaboussures et un écran facial.

Peau: Porter des gants en caoutchouc butylique pour éviter toute exposition de la peau.

Vêtements: Porter des vêtements de protection appropriés pour éviter toute exposition cutanée.

Respirateurs: Observer la norme 29CFR 1010.134 de l'OSHA relative aux respirateurs. Si nécessaire, toujours porter un respirateur approuvé par NIOSH.

Section 9 - Propriétés Physiques et Chimiques

État Physique: Liquide

Couleur: transparent

Odeur: Aucun signalé

pH: Alkaline

Tension de Vapeur: 14 mm Hg

Densité de Vapeur: >1.0

Taux d'Évaporation: Aucun disponible

Viscosité: >1 (ether=1)

Point d'Ébullition: 100 deg C (212.00°F)

Point de congélation/fusion: 0 deg C (32.00°F)

Température de Décomposition: Aucun disponible

Solubilité dans l'eau: Soluble

Densité: 1.32

Formule moléculaire: NaOH

Poids Moléculaire: 0

Section 10 - Stabilité et Réactivité

Stabilité Chimique: Stable à la température ambiante, dans des récipients fermés et dans des conditions normales de manutention et d'entreposage.

Conditions à Éviter: Températures extrêmes.

Incompatibilité Avec d'Autres Matières: Métaux, acides, aluminium, composés nitrés, zinc, étain, organohalogénés (tels que le dibromo-éthane, l'hexachlorobenzène, le chlorure de méthyle et le trichloréthylène), nitrométhane, Liquides inflammables.

Produits de Décomposition: Vapeurs toxiques d'oxyde de sodium.

Dangereux:
Polymérisation
Dangereuse: N'aura pas lieu.

Section 11 - Informations Toxicologiques

RTECS#: CAS# 1310-73-2: WB4900000
CAS# 7732-18-5: ZC0110000
RTECS:
CAS# 1310-73-2: Draize l'essai, lapin, oeil: 400 ug Mild;
Draize l'essai, lapin, oeil: 1% Severe;
Draize l'essai, lapin, oeil: 50 ug/24H Severe;
DL50/CL50: Draize l'essai, lapin, oeil: 1 mg/24H Severe;
Draize l'essai, lapin, peau: 500 mg/24H Severe;
RTECS:
CAS# 7732-18-5: Ingestion, rat : LD50 = >90 mL/kg;
Sodium hydroxide - Non classé comme cancérigène par l'ACGIH, le CIRC, le NTP, ou la California Proposition 65.
Cancérogénicité: Water - Non classé comme cancérigène par l'ACGIH, le CIRC, le NTP, ou la California Proposition 65.
Autre: Consulter l'article correspondant du RTECS (Registry of Toxic Effects of Chemical Substances des États-Unis) pour des renseignements complets.

Section 12 - Informations Écologiques

Aucun disponible

Section 13 - Considérations Relatives à l'Élimination

Éliminer conformément aux règlements locaux, provinciaux et fédéraux.

Section 14 - Informations Relatives au Transport

US DOT

Appellation pour l'expédition :SODIUM HYDROXIDE SOLUTION

Classe de risques : 8

Numéro ONU : UN1824

Groupe d'emballage : II

Canada TDG

Appellation pour l'expédition :SODIUM HYDROXIDE SOLUTION

Classe de risques : 8

Numéro ONU : UN1824

Groupe d'emballage : II

USA RQ: CAS# 1310-73-2: 1000 lb final RQ; 454 kg final RQ

Section 15 - Informations Réglementaires

Réglements D'European/International

Marquer Européen selon des directives de la EC

Symboles de danger.: C

Énoncés de risque:

R 35 Provoque de graves brûlures.

Énoncés de sécurité:

S 26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

S 37/39 Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage.

S 45 En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible, lui montrer l'étiquette).

WGK (Protection des eaux)

CAS# 1310-73-2: 1

CAS# 7732-18-5: Aucun disponible

Canada

CAS# 1310-73-2 est énuméré sur la liste du DSL de Canada.

CAS# 7732-18-5 est énuméré sur la liste du DSL de Canada.

Classifications canadiennes SIMDUT: E

Ce produit a été classifié conformément aux critères de risques énumérés dans le Règlement sur les produits contrôlés (RPC) et cette fiche signalétique contient tous les renseignements exigés par le RPC

CAS# 1310-73-2 est énuméré sur la Liste de Révélation de l'Ingrédient du Canada

CAS# 7732-18-5 n'est pas énuméré sur la Liste de Révélation de l'Ingrédient du Canada.

Fédéral (É.-U.)

TSCA

CAS# 1310-73-2 listé sur l'inventaire du TSCA.

CAS# 7732-18-5 listé sur l'inventaire du TSCA.

REVIEWED

Section 16 - Autres Informations

Date de création de la fiche signalétique : 12/12/1997

Date de Révision #11 7/20/2009

DATE: JUNE 7/2012
Crutcherford

Les informations ci-dessus sont exactes au meilleur de notre connaissance et représentent les meilleures informations qui nous sont disponibles à l'heure actuelle. Néanmoins, nous ne pouvons faire aucune garantie explicite ou implicite quant à leur valeur marchande ou toute autre garantie et nous déclinons toute responsabilité suite à leur utilisation. Les utilisateurs sont responsables d'effectuer leurs propres recherches dans le contexte de leurs conditions d'exploitation afin de déterminer si ces informations sont appropriées à leurs besoins particuliers. La société se dégage de toute responsabilité quant aux réclamations, aux pertes ou aux dommages aux tiers ou pour les profits perdus ou quelconques dommages-intérêts particuliers, indirects, accessoires ou autrement occasionnés même au cas où la société aurait été informée que lesdits dommages puissent survenir.
